



Le + syndical
MICHELIN

Bassens

Editorial

La CFE-CGC s'implante à Bassens !

Deuxième organisation syndicale après la CFDT sur Clermont-Ferrand, la **CFE-CGC** s'implante à CSM.

La CFE-CGC est un syndicat catégoriel de dialogue et de négociation au service des salariés des collèges B et C c'est-à-dire au service des techniciens, agents de maîtrise et cadres au coefficient supérieur ou égal à 225.

Ces dernières années, les diverses négociations conduites par les organisations en place à Bassens et les accords signés, l'ont été sans consultations préalables des salariés de CSM. Ces accords desservent le personnel en général et sanctionnent une partie des salariés tels que les techniciens et les managers.

Face à la carence observée depuis plusieurs années concernant la communication et la concertation avec les salariés de CSM par les organisations syndicales présentes, la section de Bassens veut être une force de progrès social pour tous avec l'appui de la CFE-CGC Michelin Groupe et de la branche chimie sud-ouest.

L'actualité invite les partenaires sociaux à se rassembler pour être plus forts ; c'est ce que nous ferons autant que nécessaire, tout en conservant les valeurs spécifiques de la CFE-CGC, son indépendance vis à vis de la direction ou des dogmatismes de tous bords, sa liberté de ton et son pragmatisme.

Pour réussir dans notre entreprise, je compte sur vous.

Claude DAUBERCIES
Délégué syndical CFE-CGC

Qu'est-ce que la CFE-CGC ?

La Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres est le syndicat représentatif des techniciens, des agents de maîtrise et des cadres. A Bassens, sont concernés :

- Les salariés de l'avenant 2, coefficient supérieur ou égal à 225.
- Les collègues B et C des élections professionnelles du Comité d'Entreprise (CE) et des Délégués du Personnel (DP).

Pourquoi ce nouveau syndicat ?

Les derniers accords d'entreprise signés par les 2 organisations syndicales présentes à Bassens, qu'il s'agisse des accords d'intéressement, de rémunération supplémentaire (13ème mois), dernièrement des AI (augmentations individuelles), ou encore de la mutuelle, l'ont été au détriment d'une partie des salariés de l'avenant 2. Non représentés autour de la table des négociations, ces salariés n'ont pas pu donner leur point de vue. L'implantation de la CFE-CGC sur Bassens permettra de représenter *les intérêts de tous les salariés* de CSM.

Que faut-il attendre de ce nouveau syndicat ?

La défense des intérêts de tous les salariés de CSM ne peut pas se limiter à l'aspect rémunération. Aujourd'hui, sur des sujets comme :

- la gestion de carrière et les changements de postes,
- les évolutions de classifications,
- la définition des accords d'intéressement ou la négociation sur les avantages
- la diversité, l'égalité hommes/femmes, etc....

Pour cela, la section de Bassens va pouvoir s'appuyer sur l'organisation de ce syndicat en place sur la MFPM mais aussi sur la CFE-CGC Chimie du Sud-Ouest. Cela permettra à vos représentants d'être à l'écoute de tout ce qui se fait dans le monde Michelin, et **d'être les acteurs d'un véritable progrès social** à CSM.

Quels engagements ?

Communiquer sur tous les sujets qui font l'objet de négociations et de projets d'accords à CSM et au niveau du groupe ;

Vous consulter et remonter votre avis au niveau de la direction du site et au niveau des responsables syndicaux du groupe.

Vous faire partager l'analyse des élus CFE-CGC sur toutes les évolutions d'organisations, de gestion du personnel, des événements économiques et les impacts au niveau du groupe...

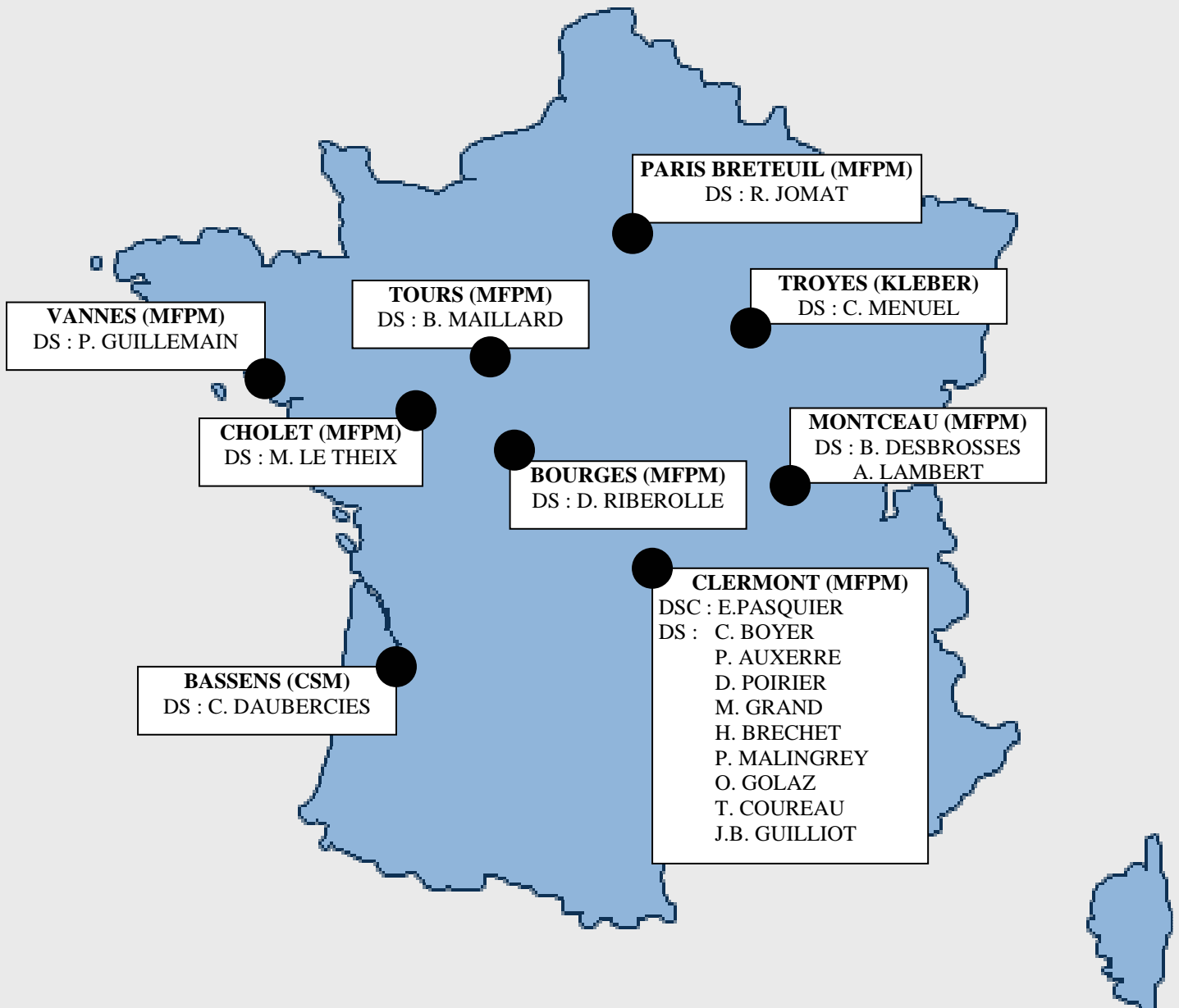
L'importance de réussir l'implantation de la CFE-CGC à Bassens.

Une nouvelle loi sur la représentativité syndicale va entraîner la disparition des syndicats non représentatifs au sein des entreprises. Il convient de prendre la place qui nous revient et de défendre nos intérêts.

En Octobre, de nouvelles élections professionnelles vont désigner les représentants CE et DP qui participeront aux négociations. La CFE-CGC doit être présente à ces élections pour défendre vos intérêts. Votre syndicat CFE-CGC est ouvert aux avis de tous et bien entendu soucieux de l'intérêt commun.

Venez nous rejoindre : adhérez à la CFE-CGC !

NOS DELEGUES SYNDICAUX SUR LE GROUPE



POUR NOUS JOINDRE OU NOUS REJOINDRE :

MME/M Téléphone souhaite

- Adhérer à la CFE-CGC CSM
 Prendre contact avec un des représentants CFE-CGC

(A renvoyer par le courrier interne à SECTION CFE-CGC, comité d'entreprise Simorep & Cie, Bassens)